

Construction Demolition: Hidden Hazards Behind Every Wall Stats and Facts – French



FAITS

1. **Instabilité Structurelle** : La suppression de murs, de planchers ou de supports peut provoquer des effondrements inattendus lorsque les chemins de charge sont modifiés sans avertissement.
2. **Installations Cachées** : Des lignes électriques, des conduites de gaz, des conduites de vapeur ou des conduites d'eau principales peuvent rester sous tension ou sous pression derrière les murs, créant des risques de choc, d'explosion ou d'inondation.
3. **Chute de Débris** : La démolition libère des débris incontrôlés provenant du haut, exposant les travailleurs en dessous à des blessures par choc et à des traumatismes crâniens.
4. **Exposition à la Silice et à la Poussière** : la découpe, la rupture ou le broyage du béton et de la maçonnerie libère de la poussière de silice respirable qui endommage les poumons et provoque des maladies à long terme.
5. **Perturbation de l'Amiante et du Plomb** : les bâtiments anciens peuvent contenir des isolants en amiante ou des matériaux à base de plomb qui se dispersent dans l'air lorsqu'ils sont perturbés pendant la démolition.
6. **Création d'Espaces Confinés** : une démolition partielle peut créer des espaces clos temporaires où le niveau d'oxygène baisse ou où des gaz dangereux s'accumulent.

STATISTIQUES

- Les chutes, les chocs et les risques d'être coincé ou pris entre deux éléments représentent plus de 60 % des décès dans le secteur de la construction aux États-Unis, les travaux de démolition étant fortement représentés (BLS).
- Le secteur américain de la construction a enregistré près de 1 000 décès de travailleurs en 2022, dont beaucoup impliquaient des effondrements structurels, des chutes et des équipements lourds (BLS).
- L'exposition à la silice contribue à plus de 100 décès de travailleurs américains chaque année, la démolition de bâtiments étant la principale

source (CDC/NIOSH).

- L'OSHA rapporte que plus de 25 % des décès liés à la démolition sont dus à l'effondrement de structures ou à la chute de matériaux.
- Au Canada, les décès dans le secteur de la construction (y compris ceux liés à la démolition) ont atteint environ 872 en 2024, les chutes de hauteur étant la principale cause, exacerbée par des problèmes structurels cachés dans les bâtiments anciens lors de démolitions partielles.
- Les accidents du travail liés aux glissades, aux chutes et aux défaillances structurelles (fréquentes dans le domaine de la démolition) ont atteint environ 35 000 cas en 2024 au Canada, les dangers cachés tels que les murs instables contribuant aux demandes d'indemnisation pour perte de temps dans les secteurs à haut risque.